

Compte rendu du conseil d'établissement du jeudi 22 juin 2023

Étaient présents :

Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement
Jérôme LETROU, adjoint, secrétaire général
Lionel GASC, proviseur adjoint
Hervé JARDONNET, directeur de l'école Auguste Renoir
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

Les représentants des personnels

Juliette MELINETTE, enseignante du primaire, liste d'union 1^{er} degré
Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech
Ludovic LEGRAND, enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech
Clotilde MATHIÈRE, enseignante du secondaire, liste SNES-Marrakech
Bouchra SAÏDI, enseignante du secondaire, liste SGEN-CFDT
Muriel LEVY, personnel administratif, liste LRPA

Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE
Samira GERVEREAU, UCPE
Juliette RAHMOUNI, APEMA
Linda NASRI, APEMA
- Les représentants des élèves
Chems ZOUDANI, T.1, vice-présidente du CVL

Les autres membres à titre consultatif :

Fouad HOUSNI, conseiller des français de l'étranger
Caryl GERVEREAU, conseillère des français de l'étranger
Max GEORGANDELIS, conseiller des français de l'étranger
Sylvain TREUIL, directeur de l'Institut français de Marrakech au titre de personnalité locale
Mouncef QAMAR, présidente d'Alumni-LVH au titre de personnalité locale

Étaient absents, excusés :

Bruno ELDIN, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint
Stéphane BAUMGARTH, Consul général de France à Marrakech
Driss EL MERNISI, 1.1
Lina BENJELLOUN, 1.3

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 21 mars 2023 (pour avis)
2. Compte rendu du conseil d'école du mardi 20 juin 2023 (pour information)
3. Compte rendu du CVL du mardi 20 juin 2023 (pour information)
4. Rentrée 2023-2024 :
 - 4.1 Points sur les effectifs (pour information)
 - 4.2 Organisation de l'accueil des élèves (pour information)
 - 4.3 Mouvement des personnels (pour information)
5. Bilan pédagogique d'étape 2023-2024 (pour information)
6. BR1 2022-2023 (pour avis)
7. Bilan social 2022 (pour information)
8. Indemnités pour missions particulières 2023-2024 (pour avis)
9. Règlements intérieurs de l'établissement primaire et secondaire (pour avis)
10. Règlement 2023-2024 de la caisse de solidarité (pour avis)
11. Projets et voyages pédagogiques 2023-2024 (pour avis)
12. Questions diverses

Le secrétariat adjoint de séance est assuré, conjointement par Samira GERVEREAU et Moulay Driss EL ALAOUI représentants des parents UCPPE.

Le proviseur précise que tous les membres ont devant eux l'invitation et le programme de la soirée de remise des diplômes pour la promotion 2023. Il en profite pour saluer l'engagement de l'association des anciens élèves Alumni-LVH

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2023 (pour avis)

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2. Compte rendu du conseil d'école du 20 juin 2023 (pour information)

Monsieur Hervé JARDONNET directeur, présente les points saillants du conseil d'école.

Bilan de l'année scolaire 2022-2023

En maternelle :

Projet danse avec intervenante : Projet long terme avec une intervenante de danse professionnelle. A impacté les 200 élèves de la maternelle.

Projet jardin et sorties pédagogiques à Akkalino : Monsieur Oummad a animé des ateliers de découverte du monde en réaménageant les jardins pédagogiques à l'étage de la maternelle.

Projet pARTcour : la maternelle a participé au grand projet d'art de la cité scolaire. Des intervenants sont venus dans les classes à hauteur de 3h par classe pour produire des œuvres et les exposer. Très bons retours des enseignants sur le projet et merci à l'équipe de professeurs qui a coordonné ce projet ambitieux et fédérateur dans la cité scolaire.

Prix Zoom pour la GSA, décerné par le festival du court-métrage scientifique organisé par le LF Madrid. Bravo à eux.

Projet chorale : une chorale composée des 200 élèves de la maternelle a été menée durant les dernières semaines et sera proposé aux parents d'élèves ce vendredi 23 juin.

Liaison GS-CP

Axe prioritaire en maternelle cette année, des concertations pédagogiques ont été menées entre les professeurs pour améliorer les évaluations de début de CP autour des problèmes de mathématiques. De même, l'enseignement de l'anglais a été mieux réparti entre ces deux classes. Les élèves de GS ont visité les classes de CP le lundi 19 juin (hier) pour découvrir leurs nouveaux environnements de travail.

En élémentaire

L'actualité est rythmée par les projets, sorties scolaires et classes de découvertes qui ont eu lieu ces 3 derniers mois :

Séjour de classes de découvertes :

- Oukaïmeden : CM2 A : Mme Du Boislouveau et M. Amas du 10/04/23 au 14/04/23
- Oukaïmeden : CM2 D et F : Mme Payet et Mme Béguin du 15/05/23 au 19/05/23
- Oualidia : CM2 B : Mme Gravoulet du 30/05/23 au 03/06/23
- Oualidia : CM2 C et E : M. Damour et Mme Kollros du 12/06/23 au 16/06/23

Mercredi 24 mai : rencontres de rugby des CM1 et CM2 avec l'école Majorelle.

Représentations :

Mercredi 14 juin : spectacle de danse des CP dans la cour du bâtiment F

Lundi 19 juin : chorale des CE1 à l'IFM

Lundi 19 juin : représentation théâtrale des CE1B et CE1D à l'IFM

Mercredi 21 juin à 19h45, chorale des CM2 à l'IFM, dans la cadre de la fête de la musique

Vendredi 23 juin à 8h15 : chorale de la maternelle

Le directeur précise qu'une programmation des projets, sorties scolaires et classes de découverte est mise en place pour l'année 2023-2024. Cette organisation offrira l'opportunité à tous les élèves d'y participer. Elle sera présentée au prochain Conseil d'école.

Liaison CM2-6^{ème} :

Dans le cadre de la préparation de rentrée, les élèves de CM2 sont allés visiter le collège vendredi 16 juin avec Mme Anouar, CPE et les surveillants. Les élèves de CM2 bénéficieront d'une matinée de classe au collège le mercredi 21 juin. Des dispositifs afin d'instaurer une communication régulière entre les enseignants de CM2 et de 6^{ème} seront instaurés.

Évaluation d'anglais CM2 :

Les résultats de l'évaluation montrent que les compétences de maîtrise de la langue sont bien maîtrisées en fin de CM2. Cette année a connu une énorme amélioration au niveau des compétences à l'oral, cependant, les compétences à l'écrit sont encore à renforcer, mais cela est compréhensible dans la mesure où la priorité dans le parcours PARLE est mise sur l'oral.

comprendre oral	réagir et dialoguer	parler en continu	lire	écrire
78%	82%	77%	72%	76%

Les effets du projet PARLE sont réels après deux années d'anglais en CM1 et CM2.

Évaluations de langue arabe CM2 :

83% des élèves du parcours cursus 5 heures témoignent d'une bonne maîtrise des compétences attendues et valident la maîtrise du niveau A2 du CECRL.

Seuls 4% des élèves du parcours 3 heures valident le niveau A1 du CECRL. 26% sont entre 50% et 75% de réussite. La méthode d'apprentissage à réévaluer ? Manque de pratique orale ?

Afin d'améliorer de manière efficace le niveau de compétences à l'oral et d'obtenir des résultats satisfaisants, il est nécessaire de mettre en place des mesures concrètes et des pratiques axées spécifiquement sur la communication orale.

Difficultés scolaires et prise en charge des enfants à besoins particuliers :

91 équipes éducatives se sont réunies durant l'année 2022-2023 pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage.

23 élèves bénéficient d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), principalement au cycle 3.

14 élèves bénéficient d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) au 1er degré dont 13 sont accompagnés d'une AESH.

M. AMAS, enseignant référent de l'école inclusive, sera déchargé à temps complet l'an prochain.

Les rencontres avec les familles seront poursuivies afin de mieux comprendre le déroulement et d'adapter au mieux les besoins de leurs enfants. Les représentants des parents UCPE remercient M. AMAS pour tout son investissement au service d'une école inclusive au sein de la cité scolaire.

Organisation du temps scolaire :

Les élèves de l'école élémentaire, ayant des fratries au collège ou au lycée, pourront être accueillis avec leur grand frère ou grande sœur aux heures d'ouverture du secondaire par le portail numéro 7.

Ils seront gardés jusqu'à 8h10 dans la cour du bâtiment F, heure à laquelle les enseignants de service prendront le relais.

A la sortie, si des élèves de l'élémentaire ne sont pas récupérés, ils seront gardés dans la cour du bâtiment F et sortiront par le portail numéro 3 (route de Targa) jusqu'à 16h.

HORAIRES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<i>Ouverture des portails</i>	8h10	8h10	8h10	8h10	8h10
Début des cours	8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
Fin des cours	12h00	12h00	12h00	12h00	12h00
<i>Ouverture des portails</i>	13h25	13h25		13h25	13h25

Début des cours	13h35	13h35		13h35	13h35
Fin des cours	15h30	15h30		15h30	15h30
Total : 26h	5h35	5h35	3h40	5h35	5h35

Le portail sera ouvert à partir de 8h10.

La restauration sera ouverte à partir du 5 septembre.

3. Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du 20 juin 2023 (pour information)

En raison du calendrier très serré du calendrier de fin d'année il n'a pas été possible de mobiliser les élèves pour un dernier CVL. Chems ZOUDANI, vice-présidente du CVL et monsieur Yannick CHARTON fait un rapide bilan de ce dernier trimestre concernant le CVL.

Ils insistent sur les nombreuses actions menées ce dernier trimestre par le CVL en insistant notamment sur le travail collectif mené sur l'aménagement de la maison des lycéens et de ses abords. Ce nouveau lieu est très apprécié des élèves et devraient révéler toutes ses potentialités dès la rentrée prochaine.

Le CVL a fait preuve d'un grand investissement tout au long de l'année, la maison des Lycéens sera prête l'année prochaine, bien qu'il reste quelques travaux à finaliser, notamment l'installation de la climatisation.

Le CVL est particulièrement investi dans la préparation de la cérémonie de remise des diplômes du 27 juin prochain

4. Rentrée 2023-2024 (pour information)

4.1 Point sur les effectifs prévisionnels 2023-2024 (pour information)

L'attractivité du LVH, en l'absence pour le moment d'établissements partenaires sur Marrakech est toujours aussi forte. 2350 élèves sont attendus à la prochaine rentrée.

Nous avons reçu 650 nouvelles demandes et nous continuons à en recevoir. 74% des demandes concernent des élèves de nationalité française (+8%)

Nous n'avons bien entendu pas de places pour satisfaire toutes ces demandes et de nombreux élèves français sont placés en liste d'attente surtout en PS, CM2, collège dans son ensemble ainsi qu'au cycle terminal

Au 15/06/2022						Au 15/06/2023				
Niveau	Demandes	Dont Fra				Niveau	Demandes	Dont Fra		
PS	60	35				PS	72	47		
MS	43	35				MS	51	35		
GS	40	27	143	97		GS	39	31	162	113
CP	74	49				CP	55	43		
CE1	45	31				CE1	56	43		
CE2	27	22				CE2	48	38		
CM1	36	21				CM1	40	34		
CM2	43	36	225	159		CM2	40	31	239	189
6eme	55	34				6eme	53	41		
5eme	39	23				5eme	50	39		
4eme	30	16				4eme	47	37		
3eme	32	19	156	92		3eme	29	19	179	136
2nde	44	24				2nde	39	23		
1G	10	8				1G	14	9		
1STMG	3	2				1STMG	6	5		
TG	5	5				TG	11	8		
TSTMG	4	2	66	41		TSTMG	0		70	45
Total	590	389					650	483		

Au 19/06/2023				
Niveau	Inscrits	Dont Fra		
PS	47	32		
MS	30	23		
GS	28	20	105	75
CP	41	30		
CE1	38	32		
CE2	29	29		
CM1	27	20		
CM2	12	10	147	121
6eme	23	20		
5eme	12	11		
4eme	10	10		
3eme	6	5	51	46
2nde	19	15		
1G	4	3		
1STMG	5	4		
TG	6	5		
TSTMG	0		34	27
	337	269		

Élèves prioritaires en attente :

Primaire : 58

Collège : 87

Lycée : 21

Total : 166

Effectifs prévisionnels au 20 juin 2023 :

	2022-2023				2023-2024		
Niveaux	Nb élèves	Nb divisions	Moyenne/div.		Nb élèves	Nb divisions	Moyenne/div.
PS/MS	108	4,5	24,00		112	4,5	24,89
GS	88	3,5	25,14		90	3,5	25,71
s/t maternelle	196	8	24,50		202	8	25,25
CP	123	5	24,60		125	5	25,00
CE1	140	5	28,00		162	6	27,00
CE2	140	5	28,00		167	6	27,83
CM1	158	6	26,33		162	6	27,00
CM2	159	6	26,5		168	6	28,00
s/t élémentaire	720	27	26,67		784	29	27,03
total primaire	916	35	26,17		986	37	26,65
6ème	169	6	28,17		178	6	29,67
5ème	170	6	28,33		175	6	29,17
4ème	166	6	27,67		175	6	29,17
3ème	175	6	29,17		178	6	29,67
s/t collège	680	24	28,33		706	24	29,42
2nde	229	8	28,63		240	8	30,00
1ERES GENERALES	182	6	30,33		186	6	31,00
1STMG	31	1	31,00		42	2	21,00
TERM GENERALES	155	6	25,83		186	6	31,00
TSTMG	32	1	32,00		31	1	31,00
s/t lycée	629	22	28,59		685	23	29,78
total secondaire	1309	46	28,46		1391	47	29,60
Total général	2225	81	27,47		2377	84	28,30

4.2 Organisation de l'accueil des élèves (pour information)

Cf. document en annexe

Cette année, nous avons enregistré une demande d'inscription très élevée avec un total de 650 nouvelles demandes dont 483 de candidats de nationalité française.

4.3 Mouvement des personnels (pour information)

Détachés Encadrement :

-) Madame Nathalie MARY BENIES, directrice d'école en provenance du lycée français de Naples

Détachés Enseignement :

-) Madame Claire HEYD, PE

-) Monsieur Rafik BENDJEDDOU, Technologie

-) Madame Nadine HAFID, lettres modernes

-) Madame Coralie SIGNY, SVT, en provenance du collège Paul Éluard de Cysoing (59)

PDL Administratifs :

-) Madame Anaïs GUERIN, attachée de communication, en provenance de Guy De Maupassant à Casablanca (PE) – (départ Jérémy BEAUBET)

-) Madame Nora MALICE, infirmière – (création)

PDL Primaire :

-) Madame Fanny LE COZ, enseignante du 1^{er} degré, vacataire au LVH – (création)

-) Madame Justine BOWN, professeure des écoles, coordonnatrice Ulis au collège Don Bosco à Gières (38) – (création)

-) Madame Nawel KABOURI, professeure des écoles dans le Val de Marne – (départ Émilie GRAVOULET)

-) Madame Ghita KABBAJ, enseignante du 1^{er} degré, vacataire à l'école Molière de Casablanca – (départ Pauline VALLEIX)

-) Madame Léna BOUABDELLI, enseignante du 1^{er} degré, actuellement à l'école Claude Bernard de Casablanca – (départ Renaud EHRENGARDT)

-) Monsieur Jean-Bernard TSCHIRHARDT, professeur des écoles au groupe scolaire Honoré de Balzac de Kénitra – (départ Anastasia GARNIER)

-) Madame Sylvie SPINELLI, ASEM, vacataire au LVH – (retraite Marie-Noëlle MARTIN)

PDL Secondaire :

-) Madame Asma HAROUACHE, certifiée d'anglais, actuellement au collège Jacques Prévert de Gaillard (74) – (départ Ivana ILICIC)
-) Madame Marion PATÉ, certifiée d'anglais, actuellement au lycée Sacré Cœur de Reims (51) – (création)
-) Madame Livia KOLB, enseignante d'arts plastiques, actuellement vacataire au LVH – (retraite Évelyne BCHIR)
-) Madame Valérie MARCHAND, certifiée de documentation, actuellement au collège Taravao, Îles sous le vent (Polynésie) – (départ Carole MARC)
-) Madame Hanane OTKY, certifiée d'économie et gestion, actuellement au lycée Jean Monnet de Strasbourg (67) – (retraite Béatrice BASCIANO)
-) Madame Valéryane THOORIS, enseignante d'EPS, actuellement vacataire au LVH – (création)
-) Madame Émilie BOUSQUET, enseignante d'histoire-géographie, actuellement au LFIP de Panama – (pré-retraite Sarah MOULIN)
-) Monsieur Martin MENAGE, certifié d'histoire-géographie, actuellement au collège Jacques Prévert Les Hauts d'Anjou (49) – (départ Servane BAN)
-) Madame Erell JAFFRENNOU, certifiée de lettres modernes, actuellement au groupe scolaire Majorelle de Marrakech – (départ Clotilde MATHIÈRE)
-) Madame Laura SALEMI, certifiée de lettres modernes, actuellement au collège Roquepertuse de Velaux (13) – (départ Muriel MOULIN-BRUNEL)
-) Monsieur Ali BENDAOUD, enseignant de mathématiques, actuellement au LFI de Pékin (Chine) – (retraite Marie-Hélène TIHAMI)
-) Madame Bouchra ED-DBALI, certifiée de mathématiques, actuellement au collège Montabuzard de Ingré (45) – (départ Hassan SABER)
-) Monsieur Mohamed OULFOUA, agrégé de sciences physiques, actuellement au lycée Jean Jaurès d'Argenteuil (93) – (départ Philippe LASSERRE)
-) Monsieur Sébastien MARCHAND, certifié de technologie, actuellement au collège Hitia O Te Ra, Îles sous le vent (Polynésie) – (départ Sébastien MARC)

Pour information, nous allons revenir l'année prochaine à un découpage par trimestres sur le cycle terminal en lieu et place du semestre (décision du conseil pédagogique). L'objectif étant de rééquilibrer l'année en prenant en compte la date des épreuves écrites de spécialités fin mars

5. Bilan pédagogique de l'année 2022-2023 (pour information)

Cf. document qui vous a été envoyé

Un petit focus rapide cependant sur Parcoursup. Il s'agit bien entendu d'un bilan d'étape, les choses pouvant encore largement évoluer.

6 élèves n'ont eu aucune proposition (et 17 n'ont que des vœux en attente)

En réponse à une question de l'UCPE concernant l'information dispensée aux élèves :

On peut noter dans le bilan PRIO les très nombreuses actions :

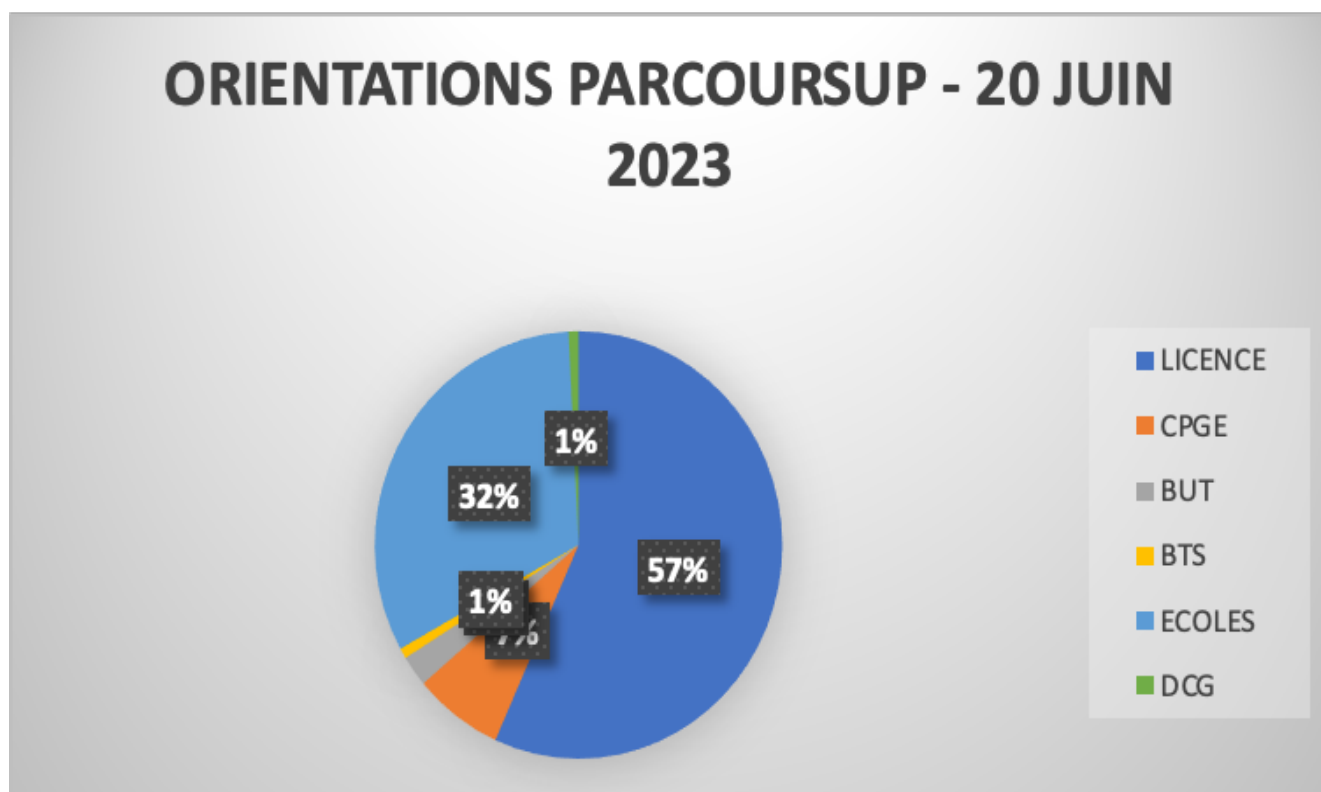
-) présentations collectives aux parents et aux élèves

-) interventions en classe

-) cafés d'orientation

-) entretiens individuels d'orientation : 46 entretiens en terminale + 15 par le proviseur et 24 entretiens en 1^{ère}

Etc.

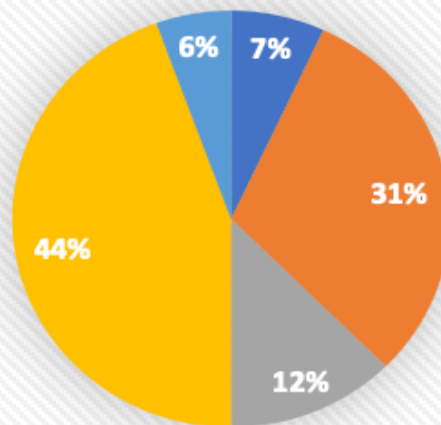


Très peu d'évolutions par rapport à 2022. Pour mémoire en 2022 à la même date :

Licence : 58%

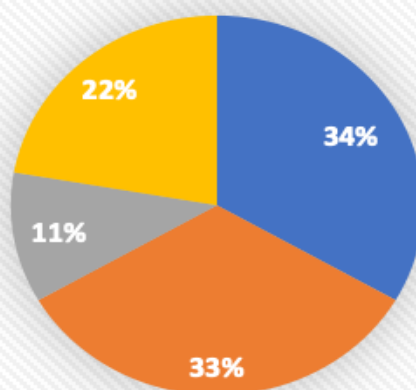
Écoles : 22% (augmentation cette année notamment vers des écoles d'ingénieurs)
 CPGE : 11% (légère baisse cette année en lien avec écoles d'ingénieurs)

PARCOURSUP 2023 - RÉPARTITION DES L1



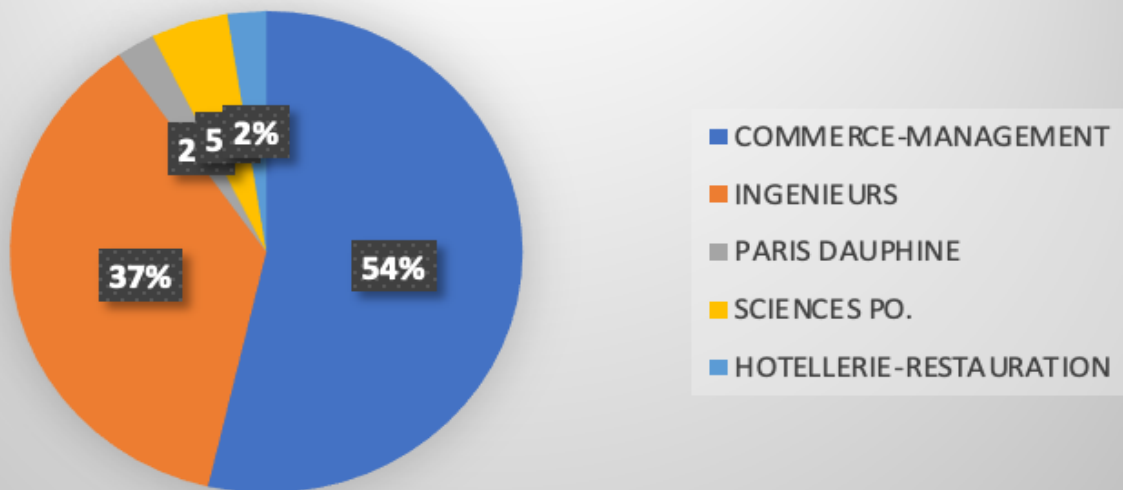
■ ARTS-LETTRES ■ DROIT-ECO-GESTION ■ SC. HUMAINES
 ■ PASS/AS ■ MATHS-INFO-SCIENCES

PARCOURSUP 2023 - RÉPARTITION CPGE

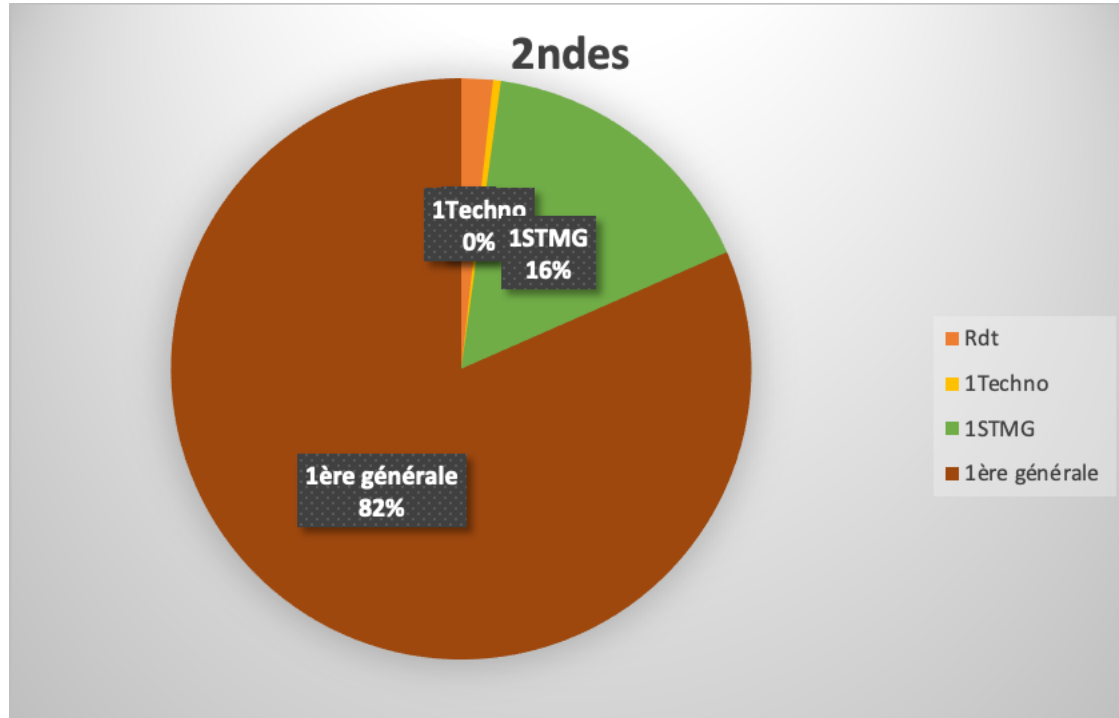


■ CPGE ECG ■ CPGE MPSI ■ CPGE PCSI ■ CPEG MP2I

PARCOURSUP 2023 - RÉPARTITION ECOLES

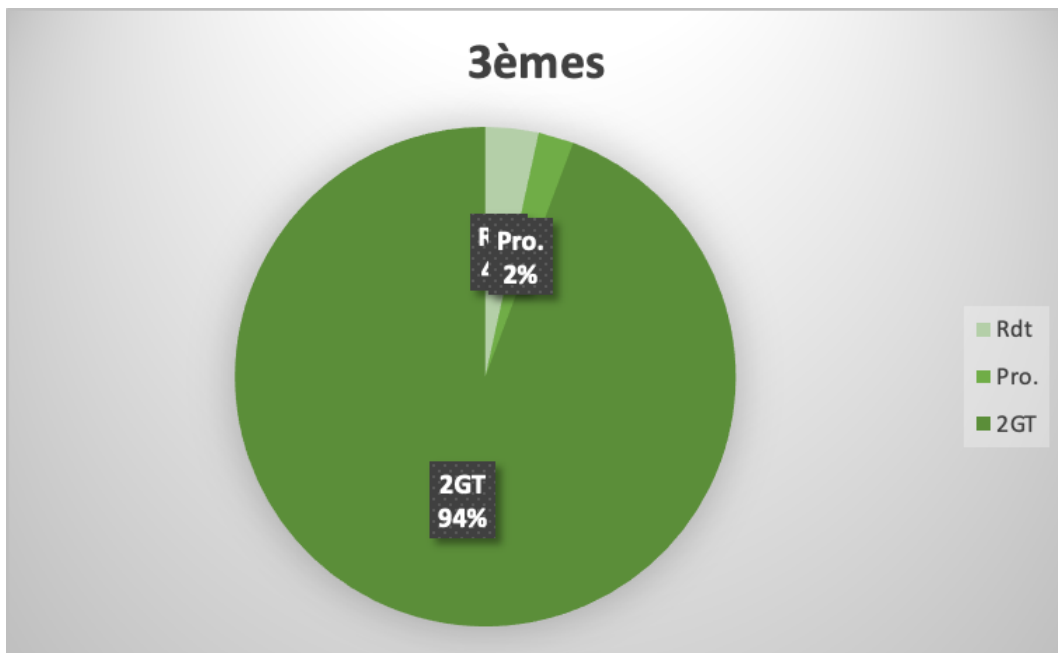


Orientations fin de 2^{nde} :



En 2022 :
13% en 1STMG et 83% en 1ères générales

Orientations fin de 3ème :

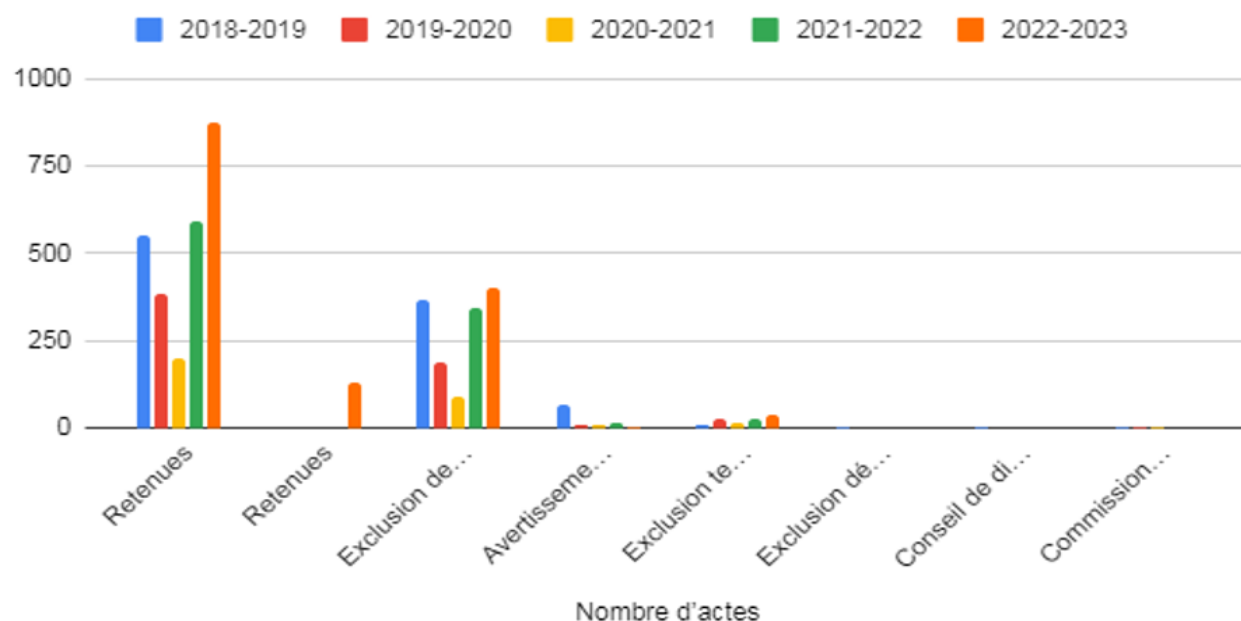


En 2022 :
86% en 2^{nde} GT donc une augmentation très sensible (+8%)

Bilan sur les absences et punitions
(Cf. bilan vie scolaire)

Punitions et sanctions au collège

2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023



Punitions et sanctions scolaires, au lycée

Année scolaire	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23
Nbre de retenue	387	181	66	130	201 (154 - 2nde 47 - 1ères 0 - Terminales)
Exclusions de cours	571	236	127	276	337 (156 - 2nde 104 - 1ères 77 - Terminales)
Avertissements écrits	178	31	76	116	86 (29 - 2nde 32 - 1ères 25 - Terminales)
Exclusions temporaire	110	22	11	20	30 (7 - 2nde 10 - 1ères 13 - Terminales)
Exclusions définitives	3	0	0	0	1 (prononcée avec sursis)
Conseils de discipline	0	6	0	0	1
Commissions éducatives	0	2	2	0	0

Absences au lycée

	2ndes	1ères	Terminales
Année 2022-23	5.3 %	6.1 %	8.8 %
Année 2021-22	5,6 %	5,9%	8,2%
Année 2020-21 (fonctionnement en demi-jauges)	3,9%	4,4%	6,1%
Année 2019-20 (une part de fonctionnement en distanciel)	6%	4,1%	6%
Année 2018-19	7,7%	8,1%	11,4%

6. BR1 2022-2023 (pour avis)

La présentation, jointe en annexe, est assurée par monsieur le Secrétaire général

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

7. Bilan social (pour information)

Cf. document joint

La loi n°2019-828 du 06 août 2019 relative à la transformation publique impose aux administrations publiques d'élaborer un rapport social unique, qui doit comporter les données relatives aux agents publics.

L'AEFE est donc, en sa qualité d'établissement public administratif, concernée par cette démarche. Dans le même esprit il semble cohérent que le lycée Victor Hugo fasse état annuellement de son propre bilan social.

Le présent document a pour objectif de mettre en lumière la situation sociale du lycée Victor Hugo et de ses évolutions réalisées au cours de l'année 2022.

Les données portent plus précisément sur les personnels de droit local, employés par l'établissement, pour lesquels en tant qu'employeur nous possédons les éléments nécessaires pour établir ce bilan social.

8. Indemnités pour missions particulières (pour avis)

Missions particulières LVH 2023-2024	Taux d'IMP attribuable en fonction de la charge effective et du niveau d'expertise			
	312,5€ (0,25 HSAE)	625 € (0,5 HSAE)	1250 € (1 HSAE)	2500 € (2 HSAE)
Coordination(s) de discipline(s)				
Lettres				X
Anglais			X	
Arabe			X	
Histoire-Géographie			X	
Mathématiques-NSI				X
Technologie-SNT			X	
Espagnol			X	
Arts plastiques et musique		X		
Eco-gestion		X		
Sciences Humaines -SES et Philo		X		
Coordinations des disciplines + Valorisation des sciences				
SVT				X
Sc. Physiques et Chimie				X
Coordination APSA				
Coordinateur 1			X	
Coordinateur 2			X	
Coordination de Cycle Enseignement				
Coordinateur Cycle 3			X	
Référent Culture				
Référent culture établissement			X	
Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques				
Référent numérique établissement			X	
Référent Décrochage scolaire				
Référent décrochage scolaire établissement Collège		X		
Référent décrochage scolaire établissement Lycée		X		
Référent Développement durable				
Référent développement durable ensemble établissement			X	
Référent Égalité (Filles-Garçons)				
Référent égalité			X	
Tutorat des élèves				
Référent élèves classes de 1ères (enseignants de spécialité non P.P.)	X			
Référent élèves classes de Terminale (enseignants de spécialité non P.P.)	X			
Autres missions d'intérêt pédagogique ou éducatif				
Certifications Cervantès	X			
Chorale			X	
Coordination événements sportifs et ASS			X	
Parcours éducation artistique et culturel : Théâtre				X
Secourisme PSC1 + GQS + formation adulte			X	
Parcours citoyen : référent santé			X	
Parcours Avenir			X	
Parcours citoyen : sécurité routière		X		
Inter CVL		X		
Ambassadeurs en herbe	X			
Autres missions sur projet (APP Monde, rencontres sportives x 2...)	X			

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

9. Règlement intérieur de l'établissement, primaire et secondaire (pour avis)

Les modifications sont les suivantes :

- -) Préambule : Garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue des savoirs. Ainsi, aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou personnelle pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

- -) Devoirs des élèves : L'obligation d'assiduité. Elle consiste, pour l'élève, à participer au travail scolaire et aux dispositifs d'accompagnement auxquels il est inscrit, à respecter les horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement, à se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances. Il ne peut en aucun cas refuser d'étudier certaines parties du programme de sa classe, ni se dispenser de l'assistance à certains cours, sauf cas de force majeure ou autorisation exceptionnelle.
- -) Tenue au sein de l'établissement : « Conformément aux dispositions de l'article L. 141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit »
- « L'établissement est une communauté humaine à vocation pédagogique et éducative où chacun doit témoigner d'une attitude tolérante et respectueuse de la personnalité d'autrui et de ses convictions » (B.O. du 13/07/2000). Les élèves veilleront à venir en classe dans une tenue vestimentaire appropriée et permettant de garantir leur sécurité (cours de sciences et d'EPS notamment).

Une scorie concernant l'assurance scolaire persistait dans notre règlement intérieur et sera corrigée ainsi :

a. L'assurance

- Les élèves sont assurés pour toutes les activités organisées par l'établissement. Le contrat d'assurance et ses conditions est consultable sur le site Internet du LVH : <https://www.citescolairehugorenoir.org/wp-content/uploads/2022/09/ASSURANCE-LYCEE-2022-2023.pdf>
- Il est donc de la responsabilité individuelle de chacun de souscrire ou pas à une assurance complémentaire.
- Les parents accompagnant des sorties scolaires doivent, le cas échéant, remettre à l'établissement une attestation d'assurance individuelle en responsabilité civile et accidents corporels.

Concernant les copies des assurances des parents accompagnateurs, la représentante des personnels du 1^{er} degré interroge sur les modalités qui seront mises en œuvre. Monsieur le directeur du primaire précise que ces attestations seront demandées en début d'année scolaire aux parents volontaires et seront gérées par les secrétariats du primaire.

Un règlement de l'infirmerie a également été ajouté

Le vote porte également sur le règlement intérieur de l'école primaire adopté lors du conseil d'école du 20 juin 2023

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

10. Règlement intérieur de la caisse de solidarité 2023-2024 (pour avis)

Seul le tarif de la cotisation qui passe de 250 dirhams par famille à 300 dirhams a été modifié

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

11. Projets et voyages pédagogiques 2023-2024 (pour avis)

Cf. documents en annexe, présentés par monsieur le secrétaire général

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS :

12. Questions diverses

Questions parents APEMA :

Concernant le **règlement intérieur** de l'école primaire, pour les nouveaux horaires : est-ce qu'il y est prévu, comme il avait été envisagé au moment des discussions autour des horaires, d'assurer une garde des enfants après 15h30? Quelles en seraient les modalités? encadrement, lieu, horaires?

Réponse : cf. plus haut

Nous avons été étonnées de voir apparaître la question de l'**assurance scolaire** sur le nouveau règlement intérieur. Nous avons obtenu l'an passé d'avoir connaissance du contrat d'assurance du lycée (publié sur le site de l'établissement dans un souci de transparence), et vous nous aviez à cette occasion expliquée que l'assurance de LVH prenait en charge les élèves, au sein de l'établissement et lors des sorties scolaires (sauf cas de sortie avec activité sportive dangereuse) : ces éléments auraient-ils changé ? Pourriez-vous clarifier les aspects liés aux assurances dans le RI?

Réponse : cf. plus haut

L'école a annoncé sur son site internet recruter une **nouvelle infirmière à mi-temps** : nous trouvons que c'est une excellente nouvelle. Dans le cas d'un recrutement réussi dès la rentrée prochaine, cela permettra d'assurer l'ouverture de l'infirmerie selon les horaires annoncés dans le règlement intérieur.

Réponse : Un personnel supplémentaire a bien été recruté à 50%. L'objectif étant d'organiser les services pour avoir le plus souvent possible 2 infirmières de service en même temps ce qui permettra de répondre aux situations d'urgence ou de mener des actions de prévention tout en gardant l'infirmerie ouverte

Toujours sur le site internet de l'établissement, sur l'onglet de la rentrée scolaire, il est indiqué que la **restauration** débutera le 11 septembre : cela a été abordé lors de la dernière commission restauration, nous avons précisément demandé que la restauration débute le premier jour d'école : les représentants de la société Proxirest ont dit qu'ils s'organiseraient pour cela. Peut-être que ce point est à vérifier.

Réponse : Cela a été modifié (mardi 5 septembre) et une information sera communiquée en cas de modification

Pour offrir un meilleur accompagnement de nos enfants, est-il envisageable d'organiser la **présence d'un psychologue** au sein de l'établissement qui serait disponible une fois par semaine, comme c'est le cas actuellement pour le médecin ?

Réponse : Cela n'a pas été prévu dans le budget de l'établissement et surtout cela pose de nombreuses questions par rapport à la neutralité commerciale (public captif)

Cafétéria lycéens : qu'est-ce qui est prévu pour les lycéens qui déjeunent à la cafétéria afin qu'ils aient de l'ombre : en effet, de jolies fleurs et plantes ont été plantées sous les arbres, empêchant désormais les lycéens de se tenir à l'ombre des arbres.

Réponse : Des aménagements sont en cours : des parasols ont déjà été installés et un store

sera installé sur la terrasse de la MDL

Cafétéria collégiens : suite à la suspicion d'intoxication alimentaire collective récente, nous nous interrogeons sur ce qui sera mis en place pour la rentrée afin de s'assurer que ce problème ne survienne plus. Par ailleurs, des contrôles inopinés d'organismes indépendants sont-ils envisageables ?

Réponse : Nous avons une convention/contrat avec notre prestataire qui liste les actions à mener et les dispositions à prendre.

Nous allons cependant contacter à nouveau le prestataire qui poursuit ses différentes investigations et recherches afin d'avoir un nouveau point de situation.

Pour information, normalement les inscriptions pour l'année prochaine devraient commencer le 26 juin

Inscriptions : Peut-on savoir où en est l'établissement des demandes d'inscriptions en attente, en particulier pour les personnes "prioritaires" ?

Réponse : cf. plus haut

Frais d'inscriptions pour les fratries : actuellement, les fratries ne bénéficient pas de réduction s'ils ne s'inscrivent pas la même année : pourrait-on faire en sorte que les fratries qui ne s'inscrivent pas la même année bénéficient tout de même de la réduction ?

Réponse : nous aborderons cette question lors de nos rencontres sur les tarifs 2024-2025 mais si nous mettons en place cette mesure il faudra la compenser financièrement par une hausse plus importante des frais de scolarité.

- les délégués de parents d'élèves de l'Apema, à travers leurs comptes rendus de conseils de classe de cette année, nous ont remonté de nombreux problèmes de **bavardages** : comment pourrait-on remédier à ce problème un peu généralisé semble-t-il ? Les bavardages impactent tous les élèves et bien sûr le niveau des classes.

Réponse : cf. bilan pédagogique pour le bilan VS. Les réunions de fin d'année devraient permettre de réfléchir à la question. Objectifs : utiliser des techniques utilisées en REP et notamment un règlement de classe en 10 points maximum pour toutes les classes de collège et améliorer la communication entre d'une part les enseignants et le professeur principal et d'autre part entre le professeur principal et la vie scolaire et la direction

- Une question sur le **niveau des élèves** : Grâce aux devoirs communs, peut-on connaître les résultats en termes de comparaison des classes ? A l'issue des conseils de classe, combien d'élèves de seconde et de troisième ont obtenu l'orientation qu'ils demandaient ? Quel est le bilan établi par l'établissement quant au niveau de nos élèves cette année ?

Réponse : En aucun cas l'objectif est de comparer les classes. Pour le bilan orientation cf. indicateurs du bilan pédagogique

- L'établissement a décidé de mettre l'accent sur la **lutte contre le harcèlement** l'année prochaine : pourrait-on expliquer aux parents quel est le protocole que l'établissement a défini / mis en place pour gérer les cas de harcèlement qui lui sont remontés ou qui sont détectés / soupçonnés.

Réponse : Les parents concernés sont immédiatement contactés et impliqués. L'établissement fait de la lutte contre le harcèlement une de ses priorités pour l'année prochaine. Le CESC communiquera son programme d'actions à la rentrée prochaine.

- A la suite de plusieurs cas de **blessures** dans l'enceinte de l'école : pouvez-vous nous préciser quel est le protocole réglementaire qui est mis en place au sein de l'établissement ? Sur le nouveau RI de Renoir, n'apparaissent pas les modalités d'information des familles.

Réponse : cf. nouveau règlement de l'infirmerie. Les modifications seront faites sur le règlement de l'école primaire

- est-il envisagé de mettre en place des **caméras** de surveillance dans la cour de récréation ?

Réponse : Non absolument interdit par la RGPD notamment

- en cas d'**absence d'un enseignant chargé de l'AS**, peut-on demander que les élèves et leurs parents soient prévenus. Il est arrivé plusieurs fois que l'encadrant ne vienne pas sans message précédemment envoyé aux familles. Par ailleurs, les parents n'ont pas été informés de la fin de l'AS avant la fin de l'année scolaire.

Réponse : Cela est fait quand nous avons l'information et nous allons donc rappeler aux enseignants d'EPS la nécessité de bien nous faire remonter l'information

- Sur les **effectifs**, suite à la diffusion du bilan social de l'établissement, est-il possible de suivre un indicateur, et son évolution sur les années écoulées, du nombre d'équivalents plein temps par élève de l'établissement, et cela annuellement ?

Réponse : Le nombre d'ETP par élève n'est pas pertinent. Au primaire une classe = un enseignant. Au secondaire l'indicateur est le H/E

2019 : 1668,35 H et 1167 élèves H/E = 1,43

2020 : 1741,35 H et 1212 élèves H/E = 1,44

2021 : 1835,8 H et 1266 élèves H/E = 1,45

2022 : 1955,75H et 1342 élèves H/E = 1,46

2023 : 2012,7H et 1385 élèves attendus. H/E = 1,45

En France en 2019 le H :E en collège était de 1,17 et en lycée de 1,28

Des demandes pour l'année prochaine :

- nous avons reçu le **calendrier scolaire** de l'année prochaine. La fin des cours est indiquée au 5 juillet 2024. Pourrait-on prévenir les parents des élèves de seconde que ce calendrier n'est pas valable pour eux ?

Réponse : Cela est communiqué en avril quand nous avons les dates des examens de fin d'année

- peut-on communiquer en début d'année scolaire, en conseil d'établissement, le protocole de **gestion des absences des enseignants** et de leur remplacement : quelle politique est mise en place par l'établissement ? Rattrapage des heures, remplacements par des collègues disponibles,

utilisation du CNED pour les collégiens, Outils et ressources disponibles et organisées à l'avance pour les jours d'absences...

Réponse : Nous remplaçons les enseignants quand nous avons des remplacements disponibles à notre disposition au secondaire et au primaire il y a systématiquement remplacement (cf. aussi réponse question UCPE)

- Tout en respectant la liberté pédagogique de chaque enseignant, est-il possible que les professeurs d'une même matière pour un même niveau s'accordent sur le fait de **suivre les leçons dans le même ordre** afin que les préparations aux devoirs communs et aux examens soient équitables ?

Réponse : Ceci est de la responsabilité des enseignants mais la grande majorité suit une progression commune par discipline et par niveau

- pour les **parents d'élèves de 6^o**, peut-être serait-il utile de prévoir des moments d'apprentissage du fonctionnement de Pronote (de nombreuses fonctionnalités sont utiles et il faut les connaître) et de toutes les nouveautés du collège. En outre, pour les **devoirs communs des classes de 6^o**, l'information de la date du devoir et du contenu des leçons à réviser, n'aurait pas été donnée à toutes les classes en même temps, dans certaines classes certaines leçons prévues dans l'évaluation n'ont été vues qu'au dernier moment dans l'une des classe, le mode de correction ne semble par ailleurs pas être identique selon les enseignants (points rouges pour les questions non traitées pour certaines classes et pas pour d'autres classes).

Réponse : Nous prenons note. Pour information nous allons restreindre les devoirs communs en 6^{ème} et 5^{ème}. Un groupe de travail sur ce sujet va se réunir très prochainement

- **Projet ADN**, élèves de seconde : pourquoi ne pas profiter des échanges internationaux pour apprendre de nos élèves voyageurs et se remettre en question : la richesse des échanges avec les élèves (LVH et binômes étrangers) sur nos modes de fonctionnement pourrait être une source de projets, d'innovations, pour l'établissement (par exemple le développement du sport à l'école à La Paz, les clubs de débat sur le modèle de l'ONU à Bogota). Les élèves pourraient produire un "rapport d'étonnement", à la fin de leur séjour, afin que nous bénéficions d'un œil différent sur nos pratiques. Un débriefing avec les parents serait aussi peut-être utile pour mieux préparer la campagne prochaine.

Réponse : Tout à fait. C'est fait ou prévu. (cf. question UCPE pour avoir quelques éléments de bilan)

- Organisation d'une **kermesse au sein de l'école** : Est-ce que c'est toujours à l'ordre du jour ? Selon quel timing ? Les premiers mois de l'année sont habituellement bien chargés pour les enseignants, et cela demande du temps d'organisation et de recherche de sponsors / participants.

Réponse : Cela ne peut être qu'une initiative et une organisation des associations de parents

Divers

- fonctionnement de la **caisse de solidarité** : nous avons évoqué dans le courant de l'année l'éventualité de faire appel à la solidarité des familles en dehors des moments de paiement des frais de scolarité, afin de, peut-être, récolter davantage de dons pour l'entraide des familles en difficulté : est-ce que cela est toujours prévu ?

Réponse : Cela sera fait dès que les questions techniques liées au logiciel comptable seront réglées

- quand est-il prévu d'établir un bilan de l'année des actions menées par la Fondation **Victor-Hugo Marrakech pour l'Éducation, la Culture et la Citoyenneté** créée l'an passé ?

Réponse : Cela sera fait à la rentrée au sein de la Fondation

Questions parents UCPE :

1- Pouvez-vous nous présenter le bilan pédagogique de cette année scolaire au collège et au lycée ?

Réponse : cf. plus haut. Le document a été transmis aux membres du conseil et un focus a été fait sur l'orientation, la vie scolaire et Parcoursup.

2- Point sur la progression des élèves à différents niveaux, peut-on considérer que les élèves ont pu combler les lacunes détectées au début de l'année ? Pouvez-vous nous confirmer que les programmes ont été achevés par niveau ? Est-ce que certaines absences n'ont pas impactés cet objectif ?

Réponse : Les programmes qui sont tous conçus par cycles d'apprentissage ont été étudiés dans toutes les disciplines. Globalement les élèves ont progressé normalement dans leurs apprentissages. La question des bavardages et de l'attitude de certains élèves du collège restent cependant un point de vigilance. Les absences ont été, à l'exception des journées de grève, très souvent couvertes par des remplacements. Sur ce point le coût des remplacements pour l'établissement est de près de 800 00 Dhs (environs 1% des FS)

3- Bilan sur les conseils de classes collège et Lycée

Réponse : Rien de particulier si ce n'est des problèmes d'attitude, de posture et des bavardages (cf. réponse à question des parents de l'APEMA). Les nombreuses rencontres avec les familles et les divers dispositifs de soutien se sont avérés efficaces.

4- Point sur la situation des élèves à besoins éducatifs particuliers, quel bilan ?

Réponse : Ce point a souvent été abordé à maintes reprises et je vous renvoie au compte rendu du 21 mars 2023 adopté en début de séance. Pour information monsieur Adrien AMAS, référent école inclusive sera déchargé à temps complet à compter du 01/09/2023.

5- Pouvez-vous nous communiquer un bilan sur Parcoursup concernant les élèves du Lycée Victor Hugo ?

Réponse : cf. plus haut

6- L'orientation et les choix d'études supérieures : Bilan sur les mesures d'accompagnement octroyées par l'établissement ?

Réponse : cf. plus haut et bilan pédagogique dans sa partie vie scolaire et PRIO-Orientation, ainsi que la réponse à une question diverse du compte rendu du 21 mars 2023 adopté en début de séance.

7- Critères retenus pour la constitution des groupes de classes pour mieux respecter l'homogénéité des classes ?

Réponse : Les classes seront constituées en respectant les grands équilibres entre nationalités, genre et niveau des élèves et en intégrant les contraintes liées aux options ou autres parcours linguistiques.

L'avis des enseignants sera bien entendu également pris en compte. Notre volonté étant de faire des classes hétérogènes mais homogènes entre elles mais cela reste u exercice très incertain.

8- Participation des élèves de la Cité Scolaire aux différents événements organisés par l'AEFE : Quel bilan ?

Réponse : Les élèves du LVH ont participé à AED (ambassadeurs en herbe), à la semaine des lycées français du monde, au mai des langues, ont été sélectionnés pour les JIJ à Pau (jeux internationaux de la jeunesse), sans oublier les JIRJ. De plus a été organisé le tournoi de rugby de la Méditerranée (11^{ème} édition) et a participé à de nombreux événements et concours (Ecolexia etc.). Sans oublier Irina DIP doublement primée au concours de plaidoiries du Mémorial de Caen

9- Le dispositif d'échanges scolaires ADN AEFE, quel bilan et quelles perspectives ?

Réponse : Bilan positif. 25 dossiers déposés. Après les 3 « rounds » de l'algorithme, 14 ont trouvé un binôme :

Chili

- Bolivie*
- Colombie (2)*
- Équateur*
- Brésil (2)*
- Madagascar*
- Salvador*
- Côte d'Ivoire*
- Cambodge*
- Espagne*
- Allemagne*

Une élève n'a pas souhaité partir dans le pays de son binôme après sa réception à Marrakech (problème d'entente mutuelle) ; Quelques difficultés ponctuelles de visas

10- Quelles mesures pour sensibiliser les élèves sur les absences ciblées et une présence à la carte en particulier en classes de Terminales ? Quelles sont les préconisations pour l'année prochaine ?

Réponse : le bilan vie scolaire lycée montre que finalement la variation du taux d'absences des élèves de terminale n'est pas particulièrement plus élevée que l'année dernière. Nous allons revenir l'année prochaine à un découpage par trimestres pour le cycle terminal pour rééquilibrer l'année. Du côté du ministère de l'éducation nationale la question de l'organisation du 3^{ème} trimestre, notamment pour les terminales, fait l'objet d'un groupe de travail qui remettra ses conclusions en septembre prochain.

11- Comment remédier à la situation des élèves qui n'étaient pas préparés pour le Baccalauréat de français durant l'année afin d'éviter de rencontrer le même problème l'année prochaine ?

Réponse : tous les enseignants de lettres ont préparé les élèves aux épreuves du baccalauréat.

12- Beaucoup d'élèves ont choisi la classe montagne en option. Il y aura bien deux classes l'an prochain ? Sous quels critères y sont-ils inscrits ?

Réponse : Les enseignants souhaitent pour des questions logistiques limiter le nombre à 30, soit une classe. Une sélection sera donc opérée en respectant les équilibres de nationalité et de niveau scolaire. Cette classe n'étant pas réservée à des élèves obtenant de très bons résultats scolaires mais plutôt à des élèves motivés, investis en EPS et à qui la classe pourra apporter quelque chose.

13- Serait-il envisageable de revoir le budget alloué aux voyages à l'étranger, afin que les professeurs concernés puissent préparer le projet tout au long de l'année, tout en informant les parents à l'avance afin qu'ils puissent s'organiser en conséquence ?

Réponse : cf. point 11 de l'ordre du jour

14- Certains cas « d'harcèlement scolaire » se sont avérés, quelles sont les mesures préconisées pour instaurer un climat scolaire plus serein pour tous les élèves ?

Réponse : L'établissement fait de la lutte contre le harcèlement une de ses priorités pour l'année prochaine. Le CESC communiquera son programme d'actions à la rentrée prochaine. Une première réunion s'est tenue cet après-midi pour affiner le programme d'actions tant au primaire qu'au collège. D'ores et déjà des réunions par niveaux avec les parents sur la thématique « Vivre ensemble » sont programmées à la rentrée :

Jeudi 14 septembre : 3èmes

Lundi 18 septembre : 6èmes

Mardi 19 septembre : 5èmes

Jeudi 21 septembre 4èmes

15- Restauration scolaire :

- Bilan général sur la restauration scolaire
- Préconisations pour l'amélioration du service
- Place des menus végétariens dans la carte des menus.

Réponse : cf. les compte rendus des commissions de restauration qui pourront être joints en annexe de ce procès-verbal.

16- Bilan sur la communication avec les parents et quelle vision à venir ?

Réponse : question trop vague. Pour information comme annoncé plus haut et précédemment des rencontres de début d'année seront organisées dans toutes les classes et une charte pédagogique a été élaborée et sera communiquée à tous les parents. L'attitude de contestation permanente et d'amplification de faits minimes restent un problème d'où la nécessité, à travers la charte notamment, de réaffirmer les valeurs de l'enseignement français.

17- Serait-il possible d'organiser une deuxième Bourse aux livres ?

Réponse : demande trop tardive. Matériellement il est impossible d'organiser une seconde bourse aux livres avant la fête de l'Aïd. Si le besoin se fait sentir la question pourra à nouveau être abordée dans les premiers jour de la rentrée, notamment pour les nouvelles familles.

18- Point sur les accidents scolaires et le remboursement des familles ?

Réponse : 108 dossiers ont été traités par notre assureur sur l'ensemble de l'établissement (2230 élèves)

19-La caisse de solidarité : Bilan de l'année scolaire et quelles sont les préconisations pour une meilleure participation des familles ?

Réponse : le bilan est fait à chaque réunion de la caisse de solidarité. (cf. également réponse à une question des élus de l'APEMA)

20- Point sur la fondation

Réponse : Cela sera fait à la rentrée au sein de la Fondation

Avant de clore cette séance, monsieur le proviseur tient à rendre un hommage appuyé à madame Clotilde MATHIÈRE, représentante des personnels qui va quitter l'établissement en fin d'année. Il salue son sens du dialogue, son écoute, sa volonté permanente de proposer des solutions et projets permettant d'améliorer le fonctionnement de notre établissement. Ce sera assurément une grosse perte pour le LVH et le proviseur lui souhaite très sincèrement le meilleur pour la poursuite de sa vie professionnelle, personnelle et familiale

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur lève la séance à 20h05.

Le Président :



Serge Faure

Les secrétaires adjoint de séance :

Samira GERVEREAU et Moulay Driss EL ALAOU